



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 5 novembre 2019

**Préavis N° 17/2019 concernant l'arrêté
d'imposition 2020-2021**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 4 novembre 2019 présidée par Monsieur Jacques Reymond, président.

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz,

vu le préavis N° 17/2019,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter l'arrêté d'imposition pour les années 2020 à 2021, tel que présenté en annexe.

Ainsi délibéré et voté en séance du conseil communal du 4 novembre 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Jacques Reymond



La secrétaire

Séverine Rotondo